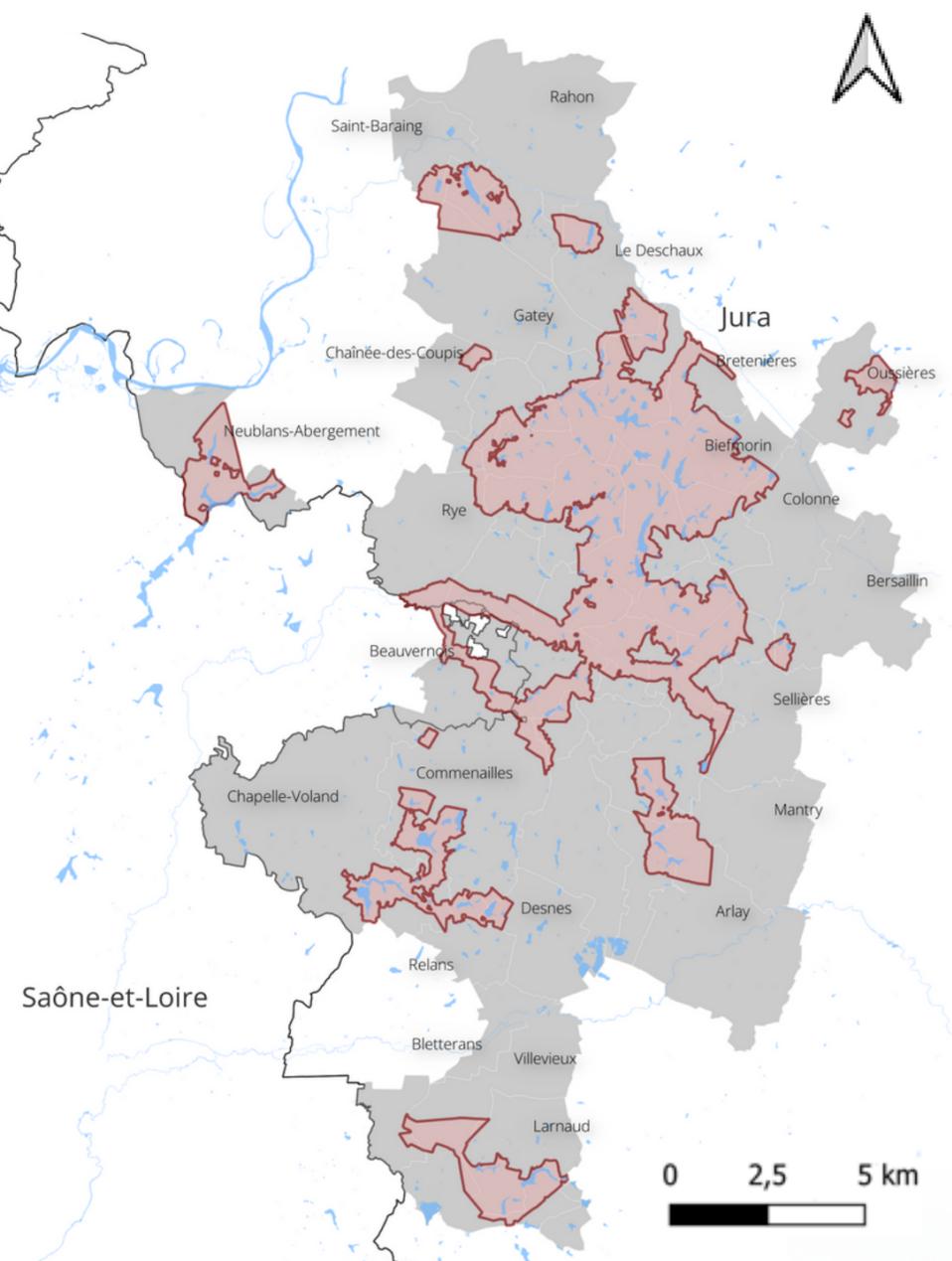


PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE - FÉVRIER 2024

LOCALISATION DU SITE NATURA 2000 BRESSE JURASSIENNE



Légende

	Milieux humides
	Zone Spéciale de Conservation (Natura 2000)
	Zone de Protection Spéciale (Natura 2000)
	Communes du site Natura 2000
	Limite départementale

NATURA 2000...

Outils fondamentaux de la **politique européenne de préservation de la biodiversité**, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne, dits "d'intérêt communautaire". La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la directive européenne "Oiseaux" et à la directive européenne "Habitats-Faune-Flore".

...EN BRESSE JURASSIENNE

D'un périmètre de 9 477 ha, la Bresse Jurassienne a été désignée par Arrêté Ministériel :

- **Zone de Protection Spéciale** au titre de la directive "Oiseaux" (FR4312008) ;
- **Zone Spéciale de Conservation** au titre de la directive "Habitats-Faune-Flore" (FR4301306).

La majorité de son territoire se situe dans le département du Jura. Une partie se trouve en Saône-et-Loire (Beauvernois). La Communauté de Communes Bresse Haute Seille (CCBHS) est la structure opératrice. Elle délègue cette compétence au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Bresse du Jura (CPIE BJ), structure animatrice.

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS, OUTIL INCONTOURNABLE

Le réseau Natura 2000 en France se base principalement sur une **démarche contractuelle et volontaire** pour la gestion des sites grâce à la mise en œuvre des “**DOCObS**” ou “**documents d'objectifs**”, véritables **feuilles de route** propres à chaque site.

A sa désignation, la Bresse Jurassienne était initialement constituée de deux sites distincts :

- Bresse Jurassienne Nord dont la gestion est assurée depuis le début par le CPIE BJ, par délégation de la CCBHS ;
- Bresse Jurassienne Sud, dont la désignation avait été pilotée par l'Office National des Forêts (ONF), avant que la gestion soit finalement assurée par le CPIE BJ.

Les deux sites ont été fusionnés en 2016 et sont donc gérés depuis comme une seule entité. Toutefois, il existe encore un DOCOb pour chacun des sites, daté de 2003 pour le Sud et de 2010 pour le Nord.

UNE ACTUALISATION NÉCESSAIRE...

L'année 2024 marque le démarrage du travail de **révision des DOCObS** de la Bresse Jurassienne. L'objectif est de se doter d'un nouvel outil de gestion, plus approprié aux enjeux de conservation actuels. La démarche de révision est aussi dédiée à la **concertation locale** : c'est l'occasion pour les acteurs locaux de réfléchir ensemble aux actions à mettre en place.



LA RÉVISION, ÇA SE PASSE COMMENT ?

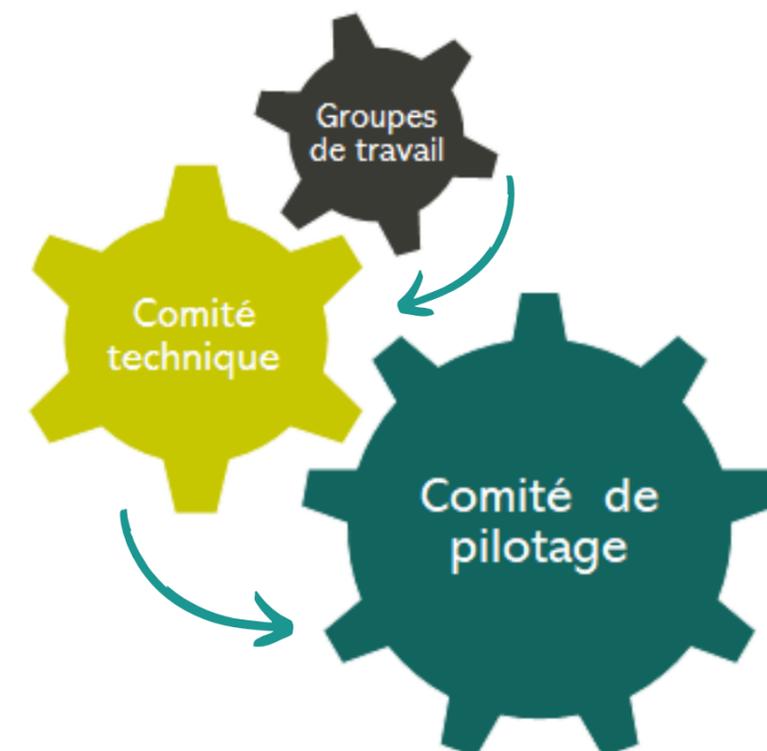
La révision des DOCOBs de la Bresse Jurassienne suit la démarche proposée à l'échelle nationale. En effet, afin d'accompagner les gestionnaires, l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) a mis à jour un [guide d'élaboration des plans de gestion](#), qui intègre actuellement les spécificités du dispositif Natura 2000 (c'est la méthodologie dite du "CT88", que l'on peut retrouver en ligne [ici](#)).

Sur le territoire, la concertation prendra la forme de [groupes de travail thématiques](#) (Forêts, Etangs et rivières, Milieux ouverts, Aménagement et tourisme...) composés d'élus, de gestionnaires, de naturalistes, de propriétaires et d'exploitants agricoles et piscicoles, afin de réfléchir aux enjeux et de définir les objectifs.

La réunion d'un [comité technique](#) sera proposée une à deux fois par an afin de partager collectivement les avancées, avant validation par le [Comité de Pilotage](#).



ETAPES DE LA RÉVISION D'UN PLAN DE GESTION (MÉTHODE DU CT88)



ORGANISATION DES PHASES DE CONCERTATION

LES PHASES-CLÉ DU PROJET

La première étape engagée en 2024 sera d'évaluer la gestion qui a été faite jusqu'à présent, et d'identifier les réussites et les pistes d'améliorations.

En parallèle, une phase d'étude des propositions d'extension du périmètre actuel du site Natura 2000 sera entreprise en concertation avec les communes et les gestionnaires. Ces propositions émanent notamment des prestataires qui ont réalisé les études scientifiques entre 2003 et 2024, des gestionnaires ou des animateurs Natura 2000. Les objectifs sont de :

- ✓ Intégrer les secteurs où des enjeux importants de conservation des habitats ou espèces d'intérêt communautaire ont été identifiés ;
- ✓ Vérifier la cohérence du périmètre du site en matière de gestion, car le territoire du site Natura 2000 est assez morcelé.

Dans un second temps, le diagnostic écologique est rédigé. Il fait le bilan de l'ensemble des connaissances naturalistes et scientifiques du site et permet d'identifier et de hiérarchiser les enjeux de conservation.

Enfin, les objectifs de gestion fixés collectivement permettent de construire un programme d'actions et d'en quantifier les moyens humains et financiers.



RÉVISION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « BRESSE JURASSIENNE »

LE PLANNING DE LA RÉVISION



CE PROCESSUS DE RÉVISION S'ÉCHELONNERA SUR 2 ANS, AFIN DE PROPOSER UN NOUVEAU DOCOB AU PREMIER SEMESTRE 2026.

ÉVALUATION DE LA
GESTION 2003-2023



DIAGNOSTIC
ÉCOLOGIQUE



VALIDATION DU NOUVEAU
DOCOB PAR LE COPIL



2024

ÉTUDE DES PROPOSITIONS
D'EXTENSION DU SITE

2025

OBJECTIFS ET PROGRAMME
D' ACTIONS



2026

-  Transmission Région-DREAL
-  Nouvel Arrêté Préfectoral

L'enjeu de la démarche Natura 2000 est de démontrer que la conservation des habitats naturels, de la flore, de la faune et le soutien des pratiques humaines (agricoles, piscicoles, forestières...) ne sont pas antinomiques. Il faut pour cela qu'un maximum d'acteurs socio-économiques, de propriétaires, d'élus, adhèrent à cet enjeu en les convaincant que les mesures à mettre en place, à priori contraignantes, sont nécessaires au maintien de la diversité biologique, un facteur-clé pour un développement durable et maîtrisé de notre territoire.

LES COMMUNES DU SITE NATURA 2000 DE LA BRESSE JURASSIENNE

Jura : Arlay, Balaiseaux, Bersaillin, Biefmorin, Bletterans, Bois-de-Gand, Bretenières, Chaînée-des-Coupis, Champrougier, Chapelle-Voland, Charme, Chassagne, Chateley, Chaumergy, Chaux-en-Bresse, Chemenot, Chêne-Bernard, Colonne, Commenailles, Deschaux, Desnes, Deux-Fays, Fontainebrux, Foulenay, Francheville, Gatey, Larnaud, Lombard, Mantry, Neublans-Abergement, Oussières, Pleure, Rahon, Recanoz, Relans, Rye, Saint-Baraing, Sellières, Sergenaux, Sergenon, Tassenières, Vers-sous-Sellières, Villevieux, Villey, Vincent-Froideville.

Saône et Loire : Beauvernois.

POUR EN SAVOIR PLUS

Fiche d'identité du site désigné par la directive "Oiseaux" : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR4312008>

Fiche d'identité du site désigné par la directive "Habitats-Faune-Flore" : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR4301306>

Guide d'élaboration des plans de gestion : <http://ct88.espaces-naturels.fr>

Centre de ressources Natura 2000 : <https://www.natura2000.fr>

Natura 2000 en région : <https://www.bourgognefranche-comte.fr>

Natura 2000 en Bresse jurassienne : <https://www.cpie-bresse-jura.org/natura-2000>

UNE QUESTION ? L'ÉQUIPE NATURA 2000 VOUS RÉPOND...

TEL : 03 84 85 18 04

Révision du Docob : Alice PETIT - a.petit@cpie-bresse-jura.org

Accompagnement agricole : Ludovic DA SILVA - l.dasilva@cpie-bresse-jura.org

Contrats Natura 2000 : Anaïs MOTTET - natura2000@cpie-bresse-jura.org

